

La Baie, 10 août 2010

Monsieur Robert-A. Morin
Secrétaire général du CRTC
Edifice central
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau, Québec
K1A 0N2

Objet : Intervention en appui à la demande 2010-0903-5

Monsieur,

Par la présente, La Maison des Jeunes de La Baie appuie la demande de CKGS-FM 105,5 afin d'améliorer leur signal dans l'arrondissement Chicoutimi. Cette amélioration ne peut avoir que des retombées bénéfiques pour les gens que nous desservons.

Nous croyons fermement que, pour le développement de notre communauté, l'amélioration du signal de CKGS-FM 105,5 dans l'arrondissement Chicoutimi sera un élément majeur pour l'économie locale et/ou régionale.

Cette demande, nous en sommes convaincus, saura répondre aux besoins d'une population de tous âges. Elle permettra également de desservir presque en totalité La Ville de Saguenay. Nous insistons aussi sur le fait que CKGS-FM 105,5 est la seule station privée de propriété régionale et leur programmation est 100 pour cent locale. L'acceptation par le CRTC de cette demande assurera CKGS-FM 105,5 de continuer à offrir une programmation de qualité et d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil lors de l'obtention de la licence en mars 2007.

Sur ce, veuillez agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louise Bouchard
Directrice Générale
Maison des Jeunes de La Baie Inc.